



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00643

Numéro SIREN : 435 081 989

Nom ou dénomination : 1001 FRAGRANCES

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2017 sous le numéro de dépôt 11264

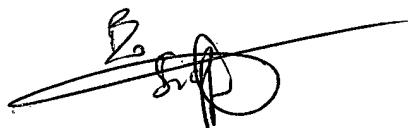
1001 FRAGRANCES

10 chemin du Vallon du Maire

13240 SEPTEMES LES VALLONS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

A handwritten signature consisting of stylized initials and a surname.

Certifié sincère et conforme

Désignation de l'entreprise 1001 FRAGRANCES										10 chemin du Vallon du Maire		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise										13240 SEPTEMES LES VALLONS			
Numéro SIRET * 4 3 5 0 8 1 9 8 9 0 0 0 4 6													
Durée de l'exercice en nombre de mois *					12	Durée de l'exercice précédent *					12		
											Exercice N clos le 31122016	Exercice N-1 clos le 31122015	
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2					Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012									
	Autres*	014	8 047	016		8 047							
	Immobilisations corporelles*	028	59 199	030		58 080		1 119		1 024			
	Immobilisations financières* (1)	040	6 759	042				6 759		6 759			
	Total I (5)	044	74 005	048		66 127		7 877		7 782			
	ACTIF CIRCUITANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052								
		Marchandises *	060	128 546	062			128 546		121 344			
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066								
		Créances	068	51 408	070			51 408		76 046			
		(2) Autres * (3)	072	21 306	074			21 306		25 985			
Valeurs mobilières de placement		080		082									
Disponibilités		084	21 804	086			21 804		32 755				
Charges constatées d'avance *		092	8 238	094			8 238		4 602				
Total II		096	231 302	098		66 127		231 302		260 732			
Total général (I + II)		110	305 307	112		239 179		239 179		268 514			
PASSIF										Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100 000			100 000						
	Ecart de réévaluation	124											
	Réserve légale	126		2 400			2 400						
	Réserves réglementées*	130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131)	58 677			29 561					
	Report à nouveau	134											
	Résultat de l'exercice	136		155			155		29 116				
	Provisions réglementées	140											
	Total I	142	161 232		161 077								
	Provisions pour risques et charges	154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		4 000			4 000		20 000				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		2 124			2 124						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		44 662			44 662		61 329				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 464)	27 162			27 162		26 108			
	Produits constatés d'avance	174											
Total III	176	77 948		107 437									
Total général (I + II + III)	180	239 179		239 179			239 179		268 514				
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		6 759	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		1 124				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) COMPTE DE RESULTAT S'IMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: 1001 FRAGRANCES		Néant
		Exercice N clos le 31122016	Exercice N-1 clos le 31122015	*
A - RESULTAT COMPTABLE	Ventes de marchandises *	209	18 222	210 412 365 378 053
	Production vendue	biens	dont export et livraisons	215
		services *	intracommunautaires	217
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222
	Production immobilisée *			224
	Subventions d'exploitation reçues			226
	Autres produits			230 7 989 337
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232 428 844 384 885
PRODUITS D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234 216 843 192 850
	Variation de stock (marchandises) *			236 (7 202) (8 065)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :			242 139 294 123 535
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 054	244 3 307 3 442
	Rémunérations du personnel *			250 65 181 48 475
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252 17 990 10 368
	Dotations aux amortissements *			254 1 029 1 837
	Dotations aux provisions			256
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 }			262 1 689 377
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			
	Total des charges d'exploitation (II)			264 438 133 372 818
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 (9 289) 12 066
	Produits financiers		(III)	280
	Produits exceptionnels		(IV)	290 483 3 928
	Charges financières		(V)	294 1 223 2 117
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347	(VI)	300 2 766 4 267
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinque D) 348		
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306 (12 949) (19 505)
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310 155 29 116
B - RESULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312 155 314
Réintégurations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318
	Provisions non déductibles*			322
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM 248		330
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration 249)			251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A) 987	Zones restrukturées de la défense (44 terdecies) 127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. sexies) 981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Zone de revitalisation rurale (44. quindecies) 138	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies) 990	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies) 991		
	Divers* ZFA (44 quatuor décies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Déduction exceptionnelle (art 39 décies) 655
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col. 1	352
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		Déficit col. 2	354 12 794
	Déficits antérieurs reportables : * 615	dont imputés sur le résultat :		356
				360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2		370
				372 12 794

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **239 179** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **429 328** euros et un total **charges** de **429 173** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **155** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Cice

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi calculé conformément à l'article 244 quater du CGI et relatif à la créance acquise à la clôture du bilan a été comptabilisé au crédit du compte 699200 par le débit du compte 444000. Le CICE est imputé sur l'IS de l'exercice. A défaut d'imputation possible, sa restitution sera demandée.

ANNEXE - Élément 2

Immobilisations

INCORPORELLES	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	8 047					8 047
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 047					8 047
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	38 237					38 237
	Instal., agencement, aménagement divers	8 920					8 920
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	10 918		1 124			12 042
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 075		1 124			59 199
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	6 759					6 759
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 759					6 759
	TOTAL	72 881		1 124			74 005

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 759	6 759	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients		51 408	51 408
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés		1 500	1 500
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 440	1 440
	Impôts sur les bénéfices		12 949	12 949
	Taxes sur la valeur ajoutée		3 763	3 763
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)		1 654	1 654
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances		8 238	8 238
TOTAL DES CREANCES		87 711	87 711	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTEs	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	4 000	4 000	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	44 662	44 662	
	Personnel et comptes rattachés	129	129	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 290	9 290	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 545	9 545	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)	1 464	1 464	
	Autres dettes	6 734	6 734	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES		75 824	75 824	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		16 000		
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 464		

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2016	31/12/2015	Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		713	(713) -100,00
Dettes fiscales et sociales	811	1 452	(641) -44,12
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL	811	2 165	(1 354) -62,52

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2016	31/12/2015	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients		8 659	(8 659) -100,00
Autres créances	1 440		1 440
TOTAL	1 440	8 659	(7 219) -83,37

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2016	31/12/2015	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	8 238	4 602	3 637	79,03
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	8 238	4 602	3 637	79,03

ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Etat exprimé en euros	31/12/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice			1 000,00	29,2000	29 200,00
Emises pendant l'exercice				0,0000	
Remboursées pendant l'exercice				0,0000	
Du capital social fin d'exercice			1 000,00	100,0000	100 000,00

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2016
Total des produits exceptionnels		483
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		483
<i>PRODUITS SUR EXERC. ANTERIEURS</i>	483	
Total des charges exceptionnelles		2 766
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		2 766
<i>CHARGES SUR EXERC. ANTERIEURS</i>	2 766	
Résultat exceptionnel		(2 283)

1001 FRAGRANCES
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 10 Chemin du Vallon du Maire,
13240 SEPTEMES LES VALLONS
RCS AIX EN PROVENCE 435 081 989

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 154,60 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	154,60 euros
A la réserve légale	100,00 euros
Solde	54,60 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 57 131,55 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Françoise SIEFFER

